

RAPPORT N° 04/2-11  
au Conseil Municipal

OBJET

**EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE DE LA MONTAGNE 8EME  
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT  
AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION**

Par Délibération n° 03/4-90 du 30 septembre 2003, vous avez approuvé le projet de réalisation de deux classes supplémentaires et de sanitaires, à l'Ecole Maternelle de La Montagne 8ème.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 210 000,00 euros HT.

L'opération pouvant être financée par le Département à hauteur de 85 %, au titre du CAC, le plan de financement s'établit comme suit :

- Département (CAC)	85 %	178 500,00 euros HT,
- Commune	15 %	31 500,00 euros HT,
		-----
TOTAL		210 000,00 euros HT.

Je vous demande donc :

- d'approuver le plan de financement de l'opération,
- de m'autoriser à solliciter la subvention attendue du Département.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉLIBÉRATION N° 04/2-11

du Conseil Municipal

en séance du vendredi 7 mai 2004

**OBJET**

**EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE DE LA MONTAGNE 8EME  
APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT  
AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 04/2-11 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Monsieur Serge HOARAU, 7<sup>ème</sup> Adjoint au Député-Maire, présenté au nom des Commissions 1° Ecole et Restauration Municipale, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve le plan de financement de l'opération d'extension de l'Ecole Maternelle de La Montagne 8ème.

**ARTICLE 2**

Autorise le Député-Maire à solliciter la subvention attendue du Département.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 13 MAI 2004



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA